



Rémunération alternance 2017

Par syriane18

Bonjour,

Cette année, je passe en licence professionnelle. Ainsi, j'ai obtenu un contrat d'apprentissage. Je souhaite savoir si ma rémunération se trouve dans le cas de la ligne "3eme année" vu que la licence est un bac+3 ou si je serai payée comme une personne en "première année" vu que ce sera ma première année d'alternance ?

Je vous remercie pour votre réponse,

Je vous souhaite une bonne soirée,

Cordialement,

Syriane